

Reglement

A l'occasion de « La Nuit de la lecture », votre médiathèque organise un concours de poésie.

Article 1 : conditions de participation

La participation au concours est entièrement gratuite. Il se déroulera du samedi 18 décembre 2021 au samedi 15 janvier 2022. La remise des prix aura lieu le samedi 22 janvier 2022 à la médiathèque à partir de 18h15.

Les candidats seront répartis en 3 catégories :

Enfants : 7 à 11 ans

Adolescents : 12 à 15 ans

Adultes : + 16 ans

Article 2 : principe et déroulement

Le poème présenté aura pour thème celui de La Nuit de la lecture 2022 : l'injonction de Victor Stuga « Climans toujours, Climans encore ».

Le texte présenté devra être inédit, en langue française. La forme sera libre pas de style imposé. Le texte devra être lisible écrit au dactylographié, ne devant pas dépasser 200 mots. Chaque participant présentera un seul et unique texte et renoncera à ses droits patrimoniaux. Les poèmes pouvant ainsi être lus ou exposés en public.

Article 3 : validité des œuvres

Afin de préserver l'anonymat, le texte ne devra comporter en aucun endroit, ni nom, ni signature, ni adresse, ni aucun n'autre signe distinctif.

Chaque participant(e) précisera son, nom, prénom, adresse et téléphone. La catégorie du candidat et le numéro attribué au poème seront indiqués dessus un feuillet séparé placé dans une enveloppe cachetée, jointe au texte.

Article 4 : prix

Les textes seront soumis à un comité de lecture composé de bibliothécaires. Le jury est souverain dans sa décision et peut apporter, jusqu'à décision officielle de publication, toutes modifications au résultat de délibération, notamment dans le cas où le texte concerné serait entaché de contrefaçon, de plagiat, s'il est trop proche d'un texte préexistant, présente un caractère injurieux qui porterait atteinte à la dignité ou au respect d'autrui et, d'une manière générale, s'il ne répond pas aux contraintes précisées au présent règlement.

Les 3 premiers candidats de chaque catégorie seront récompensés par un livre offert par la Communauté d'Agglomérations Raisoy Pays de France, lors de La nuit de la lecture le samedi 22 janvier 2021 à partir de 18h15. Tous les participants sont conviés à cette remise des prix.

Article 5 : obligations

La participation au concours implique l'acceptation du présent règlement qui devra être signé et remis à la médiathèque. Le poème ainsi que le règlement seront à remettre au plus tard le samedi 15 janvier 2022 sur site ou par mail à mediathu@raisoypaysdefrance.fr

Pour toute information complémentaire merci de vous adresser à la médiathèque : 01.39.93.82.83

Signature du candidat ou de son
responsable légal, le|.....|.....